

PAS D'AUGMENTATION CETTE ANNÉE !?

JEUDI 20 MARS

DÉBRAYAGE

JOUR DE LA

CONVENTION

ANNUELLE

Vous savez que vous n'aurez pas d'augmentation ? Le titre du Ticket Restaurant à 9,5€ ça ne vous semble pas suffisant pour compenser l'inflation ? Dans ce cas...

La CGT Smile appelle l'ensemble des salarié·e·s à **débrayer 1h** le jour de la convention annuelle de Smile :

JEUDI 20 MARS à 14h

Lors de ce débrayage, nous vous donnerons accès à des chiffres sur Smile **jamais présentés !**

(Pour la Direction qui nous lit... pas de panique, rien de confidentiel !)

Rendez-vous dans les salles de pause de chaque agence et en visio général sur ce lien : <https://meet.google.com/qui-qbot-yej>

Pour les détails sur les négociations, ça se passe juste derrière 



Rejoins-nous !



<https://www.cgtsmile.fr>



cgt.smile@gmail.com



État des lieux des négociations

Ce que propose Smile VS ce que vous avez demandé 

Les salaires

Smile ne souhaite pas débloquer d'enveloppe d'augmentation collective pour compenser l'inflation. Donc, on est à +0€

Pour les autres demandes

Globalement, Smile n'a absolument pas tenu comptes des autres demandes, n'ayant même pas pris la peine de donner leur position dessus.

Les tickets restaurant

Smile propose +1€. C'est un peu la seule proposition intéressante, mais pas encore à la hauteur des 10€ que demandent les salarié·e·s

Le Forfait Mobilité Durable

Au départ des négos, il était prévu d'augmenter, mais la Direction s'est ravisée et a décidé de ne rien faire !

	CGT Smile	Direction Smile
Salaire	+3777€	+0€
Tickets Restaurant	10€ (60%/40%)	9,5€ (55%/45%)
Forfait mobilité durable	400€ (+300€)	100€ (+0€)
Mutuelle	55%/45%	-
Reprise de Dette	Reprise par le group	-
Intéressement	Mise en place	-
Smile R&D	Rattachement Smile France	-
Rachat de RTT	Alignement sur la convention	-
Arrêt maladie	Couverture <1an	-
	Report de congés	-
CSE	Temps de délégation	-
	Augmenter budget	-

Un débrayage, c'est quoi ?

Un débrayage, c'est en somme **une grève d'une courte durée** permettant aux salarié·e·s de se réunir et d'**exprimer leur désaccord** avec les choix de la Direction. C'est un moment où l'on peut spécifiquement échanger entre nous sur un thème précis.

Ici, nous vous proposerons un temps d'échange avec un ensemble de chiffres sur les salaires, sur la santé de Smile, etc, qu'on ne vous présente pas nécessairement lors des NAO en détail.

Comment faire grève ?

En premier lieu en nous informant par e-mail à : cgt.smile@gmail.com
Ensuite, en informant votre responsable direct et votre référent RH que vous faites 1h de grève. Puis imputer 1h sur le projet gescom "GREVE".

Nous suivre sur Signal

Nous diffusons aussi des informations sur un groupe signal, si vous souhaitez être ajouté envoyez nous votre numéro.